

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **mardi 27 juin 2023** à compter de **17 h**, procédant suivant convocation du maire, monsieur Frédéric Galantai.

À laquelle sont présents :

Monsieur Frédéric Galantai, maire  
Monsieur Vincent Noël, conseiller  
Monsieur Patrick Dion, conseiller  
Madame Karine Laroche, conseillère  
Madame Sylvie Major, conseillère  
Madame Julie Simoneau, conseillère  
Monsieur Denis Girard, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Frédéric Galantai.

Sont également présentes :

Madame Nathalie Leclaire, directrice générale  
Maître Karine Patton, greffière

Sont absentes :

Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère  
Madame Paule Fontaine, conseillère

**ORDRE DU JOUR**

1. Période de questions.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Avis de motion 2023-13 et dépôt du projet de règlement 1514-M modifiant le Règlement 1039-M concernant la circulation, le stationnement et la sécurité routière.
4. Autorisation de signature - Deuxième amendement de la convention d'achat et de vente du lot 1 916 594 du cadastre du Québec situé au 550, boulevard Taschereau.
5. Période d'intervention des membres du Conseil.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Aucune question n'est posée.  
Aucune question n'est reçue par courriel.

2023-06-213

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame Karine Laroche

**APPUYÉ DE** : monsieur Vincent Noël

et résolu unanimement :

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION 2023-13 ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 1514-M MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1039-M CONCERNANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Avis de motion est donné par madame Sylvie Major à l'effet que sera présenté pour adoption à une séance ultérieure, le Règlement 1514-M modifiant le Règlement 1039-M concernant la circulation, le stationnement et la sécurité routière.

Madame Sylvie Major dépose le projet de règlement 1514-M intitulé: Règlement modifiant le Règlement 1039-M concernant la circulation, le stationnement et la sécurité routière.

Le projet de règlement a pour objet de mettre à jour les annexes du Règlement 1039-M concernant la circulation, le stationnement et la sécurité routière en y retirant, modifiant et ajoutant de la signalisation, le tout à la suite de diverses recommandations du comité de circulation et de mobilité active.

2023-06-214

**AUTORISATION DE SIGNATURE - DEUXIÈME AMENDEMENT DE LA CONVENTION D'ACHAT ET DE VENTE DU LOT 1 916 594 DU CADASTRE DU QUÉBEC SITUÉ AU 550, BOULEVARD TASCHEREAU**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur Denis Girard

**APPUYÉ DE** : madame Julie Simoneau

et résolu unanimement :

**D'AUTORISER** le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, le deuxième amendement de la convention d'achat et de vente du lot 1 916 594 du cadastre du Québec situé au 550, boulevard Taschereau.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du Conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Aucune question n'est posée.

**2023-06-215**

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**À 17 h 04**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur Denis Girard

**APPUYÉ DE** : monsieur Patrick Dion  
et résolu unanimement :

**QUE** la séance soit et est levée.

**ADOPTÉE**

---

**M. Frédéric Galantai, maire**

**Me Karine Patton, greffière**